SOLIDARITÉ agricole

L'Union des producteurs agricoles Estrie

Novembre 2024
Vol. 37, nº 5

Un siècle d'engagement, un avenir à bâtir


Michel Brien, président

L'Union célèbre déjà un siècle d'existence. L'année a été ponctuée de défis importants, mais aussi de belles réussites. Tout comme ces 100 dernières années, il faut travailler fort pour défendre les productrices et producteurs agricoles et forestiers. Le défi demeure de convaincre les gouvernements de prioriser l'agriculture et l'autonomie alimentaire.

En 2024, nous avons assisté à des mobilisations sans précédent qui ont eu des échos jusqu'aux bureaux du premier ministre, François Legault. À Sherbrooke, le 22 avril, plus de 500 personnes ont pris part à la manifestation. Ensemble, nous avons porté un message clair : notre modèle agricole, basé sur des fermes familiales, est en péril. Il est crucial de poursuivre la lutte pour assurer la pérennité de nos exploitations face aux défis grandissants.

Régionalement, nos efforts n'ont pas été vains. Nous avons notamment mené des rencontres politiques avec des représentants du gouvernement et des partis d'opposition. La question des abattoirs de proximité a été au cœur de nos discussions, et nous avons obtenu l'engagement de plusieurs élus à favoriser des modifications réglementaires.

Sur l'assurance, nous pouvons également annoncer des indemnisations record pour les producteurs de foin de l'Estrie touchés par des conditions climatiques exceptionnelles de la saison 2023. Un montant historique de 5,9 millions $ a été versé, offrant ainsi un soulagement tangible aux producteurs assurés. Cela a été rendu possible grâce à notre collaboration étroite avec la direction régionale de la Financière agricole du Québec et à la rapidité des producteurs pour répondre au sondage sur les dommages encourus.

Nous avons également amorcé une belle collaboration avec les syndicats locaux de Brome-Missisquoi et de la Haute-Yamaska gérés par l'UPA Montérégie. Bien qu'un comité de concertation ait été formé pour faciliter les échanges, les grandes lignes entourant un éventuel redécoupage en fonction des régions administratives n'ont pas encore été établies.

L'année 2025 sera charnière pour l'Union avec la présentation d'un plan de financement transitoire essentiel au maintien de la qualité des services offerts. Nous sommes conscients de la pression que vivent les producteurs, mais nous croyons fermement que l'intérêt collectif doit primer.

Tant les administrateurs que les permanents de l'UPA-Estrie œuvrent au quotidien et font avancer les dossiers et les luttes. Les défis sont nombreux, mais chaque réussite, si petite soit-elle, nous rapproche de nos objectifs.

Michel Brien

SOLIDARITÉ AGRICOLE
Périodique produit et publié par la Fédération de l'UPA-Estrie
4300, boul. Bourque, Sherbrooke, Qc J1N 2A6
819 346-8905 (fabrication syndicale)

www.estrie.upa.qc.ca
Distribution : fermes familiales de l'Estrie
Tirage : 3 125 exemplaires
Dépôt légal : ISSN 1488-4372
Envois poste-publication no de convention : 40026310

ESPACES PUBLICITAIRES
Demandez nos tarifs

ANNONCEZ VOS ACTIVITÉS
Valéry Martin 819 346-8905, p. 5143
vmartin@upa.qc.ca

Date de tombée : 4 décembre 2024
Date de parution : 23 décembre 2024

DANS CE NUMÉRO :

Retour sur l'assemblée régionale.....3
Bilan annuel de la CPTAQ en Estrie.....7
Bienvenue à Eve Bélanger.....8
Les gaz de lisier mortels.....11
Réduction du coussin de sécurité.....13

Bienvenue aux nouveaux membres*

#	Entreprises	Production	Syndicat local
1.	**9508-9421 Québec inc.**	Acéricole	Coaticook
2.	**Agri-culture 1915 inc.**	Foin	Des Sources
3.	**Dominique Asselin et Nadine Bernier**	Maraîchère	Val-St-François et Sherbrooke
4.	**Pierre Brien**	Grains	Val-St-François et Sherbrooke
5.	**Mario Castonguay**	Foin et acéricole	Haut-St-François
6.	**Geneviève P. Boisvert et Danny Corriveau**	Acéricole	Des Sources
7.	**Domaine du Vieux Pops et Mom SENC**	Acéricole	Granit
8.	**Érablière Ménard et filles inc.**	Acéricole	Val-St-François et Sherbrooke
9.	**Érablière Mercier et fils inc.**	Acéricole	Granit
10.	**Exploitations Aubé Bendo SENC (Les)**	Grains	Val-St-François et Sherbrooke
11.	**Ferme AGCL**	Acéricole	Val-St-François et Sherbrooke
12.	**Ferme Forestière TF SENC**	Acéricole	Haut-St-François
13.	**Ferme Lavigneau**	Foin	Coaticook
14.	**Ferme O W Jacques SENC**	Bovine	Haut-St-François
15.	**Ferme Val-Plante 2024 inc.**	Grains et foin	Des Sources
16.	**Gestion CJL Lacroix**	Acéricole	Granit
17.	**Michèle Grondin (Le Domaine St-Georges)**	Foin	Des Sources
18.	**Jardins du Haricot Magique (Les)**	Maraîchère	Val-St-François et Sherbrooke
19.	**Corey Nugent**	Ovine	Haut-St-François
20.	**Casey Sylvester**	Ovine	Haut-St-François
21.	**Terre Vertueuse Ltée**	Pomicole et foin	Memphrémagog
22.	**Danny Phaneuf et Mélissa Théberge**	Bovine, acéricole, pomicole et foin	Val-St-François et Sherbrooke

Programme de crédit de taxes foncières agricoles

Karolina Brzezinska, adjointe administrative

Pour que le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) établisse le crédit de taxes foncières agricoles auquel vous auriez droit en 2025, vous devez mettre à jour les renseignements de votre dossier au plus tard le 30 novembre 2024.



Pour être admissible, vous devez :

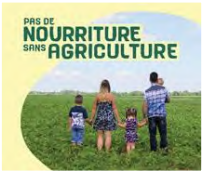
- avoir enregistré votre exploitation au MAPAQ;
- avoir acquitté la cotisation annuelle de l'Union des producteurs agricoles;
- avoir fourni un bilan de phosphore équilibré au ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, si un tel bilan est requis dans votre cas;
- exploiter une terre située dans une zone agricole;
- avoir fait une demande de participation au Programme.

Informez-vous sur www.mapaq.gouv.qc.ca. Cliquez dans la colonne de gauche sur Taxes foncières agricoles.

Assemblée générale annuelle

Pas de nourriture sans agriculture

Valéry Martin, conseillère aux communications



L'assemblée générale annuelle de la Fédération de l'UPA-Estrie s'est tenue le 23 octobre sous le thème *Pas de nourriture sans agriculture.* Ce fut l'occasion de revoir nos actions de l'année pour mieux défendre et promouvoir les intérêts des producteurs et productrices agricoles.

« Réunis au sein de leur Union depuis 100 ans cette année, les productrices et producteurs agricoles et forestiers du Québec sont au cœur du tissu rural de la province et façonnent le visage des régions sur les plans économique, territorial et communautaire. C'est pourquoi nous continuons de militer fièrement en faveur de politiques, d'initiatives et d'un environnement d'affaires permettant aux productrices et aux producteurs de vivre pleinement de leur métier et de saisir l'ensemble des possibilités sur tous les marchés », s'est exprimé Paul Doyon, 1er vice-président général de l'Union des producteurs agricoles, présent tout au long de la journée.

M. Doyon a aussi insisté sur les attentes du milieu agricole qui constate que le gouvernement n'a pas les mêmes priorités. On le voit notamment dans le secteur de l'énergie, dans celui des transports et dans la filière batterie. Le milieu agricole québécois souhaite qu'une intention politique et budgétaire se manifeste de façon claire et sans nuances dans la prochaine Politique bioalimentaire du Québec, dès l'an prochain.

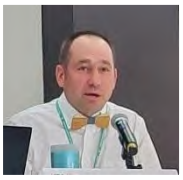
« Nourrir nos concitoyennes et concitoyens est un projet de société incontournable pour notre avenir collectif. Investir dans le secteur agroalimentaire doit donc être prioritaire », a conclu M. Doyon.

Résolutions ayant retenu l'attention



La résolution au sujet du plan de financement de l'Union auprès de ses producteurs a fait l'objet de bonnes discussions se soldant par son rejet à majorité. Dans la foulée, une résolution demandant de modifier les critères d'obtention du crédit de cotisation lorsque le revenu agricole brut de l'entreprise est de 40 000 $ ou moins fut adoptée à l'unanimité.

Puis, considérant les modifications territoriales des régions administratives adoptées par le gouvernement du Québec, une résolution demande à l'Union et au MAPAQ de transférer leur gestion des territoires de Brome-Missisquoi et de la Haute-Yamaska de la Montérégie vers l'Estrie. Les débats se transporteront au Congrès général de l'Union qui aura lieu les 3 et 4 décembre à Québec.



Toutes nos félicitations!

Le vice-président de la Fédération de l'UPA-Estrie Christian Kaiser, en poste depuis un an, a été réélu par acclamation, pour un mandat de deux ans. M. Kaiser est producteur de lait à St-Herménégilde. Il représente aussi les producteurs de lait au Syndicat local de l'UPA de Coaticook.

La journée a aussi été une occasion de rendre hommage à François Bourassa, ancien président de la Fédération de l'UPA-Estrie, décédé cet été. Le nœud papillon de bois était porté fièrement et des citations de M. Bourassa décoraient les tables. Michel Brien a aussi demandé une minute de silence pour penser aux victimes d'accidents de ferme.



Enfin, l'historien Michael Jacques a présenté une conférence sur l'histoire du syndicalisme agricole. Les festivités entourant les 100 ans de l'Union ont clos la journée en présence de nombreux anciens dirigeants régionaux et partenaires.

SE FORMER
EN SAVOIR PLUS

LE PORTAIL DE LA FORMATION AGRICOLE



Voici les formations 2024-2025. Plusieurs formations seront ajoutées en cours d'année.
Consultez l'offre et inscrivez-vous via uplus.upa.qc.ca
ou par courriel auprès de Valérie Giguère à rfaestrie@upa.qc.ca

GESTION D'UNE ENTREPRISE AGRICOLE				
Titre du cours	Durée	Lieu	Date	Coût*
Attestation d'études collégiales (AEC) - Gestion d'entreprise agricole	*Cégep de Sherbrooke, consultez www.cegepsherbrooke.qc.ca/aec-gea*			
Pesticides : application en milieu agricole	12 h	Sherbrooke	26 et 27 nov.	490 $
Comptabilité et aspects fiscaux en agriculture et en foresterie	7 h	Sherbrooke	6 novembre	100 $
Comment percer le marché institutionnel	7 h	Sherbrooke	19 novembre	90 $/180 $
Développer sa créativité sur les réseaux sociaux	3 h	En ligne	Hiver	90 $/180 $

PRODUCTION ACÉRICOLE				
Titre du cours	Durée	Lieu	Date	Coût*
GPS en érablière	7 h	À déterminer	Automne	70 $/140 $
Production de sirop d'érable biologique : démarche de certification et méthodes de production	6 h	Sherbrooke	19 novembre	130 $/260 $
Initiation à la dégustation du sirop d'érable pour vente au détail	6 h	Sherbrooke	1er novembre	130 $/260 $
Salubrité et assainissement pour améliorer le rendement et la qualité du sirop d'érable (GRATUITÉ PPAQ)	6 h	Lac-Mégantic En ligne Sherbrooke	6 décembre 21-22 novembre 1er décembre	130 $/260 $
Planification d'un plan de tubulures	7 h	Sherbrooke	Automne	70 $/140 $
Sirop d'érable de qualité – formation de base (GRATUITÉ PPAQ)	6 h	En ligne Sherbrooke Lac-Mégantic	7-8 novembre 16 décembre 22 janvier	130 $/260 $
Utilisation et calibration des instruments de mesure en acériculture (GRATUITÉ PPAQ)	6 h	En ligne Sherbrooke Lac-Mégantic	14-15 novembre 28 novembre 29 novembre	130 $/260 $
L'univers des caractéristiques de saveur du sirop d'érable en grand contenant – niveau de base	6 h	Sherbrooke	12 décembre	130 $/260 $
Entaillage des érables	7 h	À déterminer	14 décembre	70 $/140 $
Osmose	7 h	Sherbrooke	Hiver	70 $/140 $
Évaporation de la sève	7 h	Sherbrooke	Hiver	70 $/140 $
Atelier sur la calibration à l'aide du convertisseur acéricole	3 h	En ligne	20 janvier	70 $/140 $

PRODUCTION FORESTIÈRE				
Titre du cours	Durée	Lieu	Date	Coût
Façonnage et classement des bois	7 h	Sherbrooke	25 octobre	50 $
Construction et amélioration de chemin forestier	7 h	À déterminer	1er novembre	50 $
Débardage des bois	8 h	Bury	9 novembre	50 $
Abattage d'arbre de base	16 h	Cookshire-Eaton	23 novembre ET 24 ou 25 novembre	350 $
		Richmond	6 décembre ET 14 ou 15 décembre	
Pour les nouveaux propriétaires de boisé - J'aménage ma forêt-Je valorise mon boisé	4 h	En ligne	13 décembre	50 $

PRODUCTION ANIMALE				
Titre du cours	Durée	Lieu	Date	Coût*
Initiation à la tonte de moutons	16 h	St-François-Xavier de Brompton	28 et 29 novembre	350 $/700 $

PRODUCTION HORTICOLE				
Titre du cours	Durée	Lieu	Date	Coût*
Introduction à la fleur coupée	7 h	Sherbrooke	Printemps	90 $/180 $

FORMATIONS EN LIGNE ET WEBINAIRES En tout temps sur cible.agricarrieres.qc.ca ou sur upa.qc.ca				
Titre du cours	Durée	Lieu	Date	Coût
Pesticides en milieu agricole	5 h	-		86,25 $
AgriFrancisation	40 h	À la ferme ou en ligne		Gratuit

AUTRES RESSOURCES POUR DÉVELOPPER VOS COMPÉTENCES …	
Programmes offerts en reconnaissance des acquis et des compétences (RAC) : abattage manuel et débardage forestier, aménagement de la forêt, horticulture et jardinerie, production acéricole, production animale, production horticole, travail sylvicole.	Contactez le CFP CRIFA pour plus de détails : 819 342-3295 Pour la région du Granit, contactez le CFP Le Granit au 819 583-5773
Mentorat d'affaires	*Trouvez le mentor qui vous aidera à grandir* : reseaum.com

FORMATIONS À LA FERME : COMMENT DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES DE VOS EMPLOYÉS	
• FermEmploi • Programme d'apprentissage en milieu de travail (PAMT)	*Contactez : Camille Néron, conseillère à la main-d'œuvre agricole,* cneron@upa.qc.ca ou 819 346-8907, poste 5124 ou *Steven Lemay, coordonnateur en ressources humaines et main-d'œuvre agricole,* slemay@upa.qc.ca ou 819 346-8907, poste 5140.

Avec la participation financière du gouvernement du Québec

**Coût producteur/coût non-producteur*

SYRAE Syndicat de la relève agricole de l'Estrie

Le Syndicat de la relève agricole de l'Estrie rembourse un montant de 150 $ par année à ses membres applicable sur les formations.

COLLECTIF EN FORMATION AGRICOLE Estrie



Pesticides : nouvelles exigences réglementaires

De nouvelles exigences réglementaires concernant l'achat et l'usage de pesticides entreront en vigueur le **1er janvier 2025**. Elles touchent notamment les semences de huit cultures enrobées d'insecticides et de fongicides. Le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) offrira deux séances d'information virtuelles le **18 novembre** et le **16 décembre**.

La participation des productrices et producteurs agricoles à l'une ou l'autre de ces séances est **IMPORTANTE** puisque les nouvelles exigences réglementaires pourraient entraîner des répercussions sur la gestion des pesticides à la ferme.

Information et inscription sur : www.upa.qc.ca/seances-MELCCFP

Artificialisation des terres et pertes de superficies agricoles en Estrie

Lise Got, conseillère à l'aménagement du territoire

L'Institut de la statistique du Québec publiait récemment des données permettant de suivre l'évolution de l'occupation du territoire de plusieurs régions du Québec entre les années 1990, 2000 et 2010*.

Pour l'ensemble des régions, la superficie des terres cultivées connaît une diminution. La principale raison est la conversion en forêt, soit par l'abandon des activités agricoles, soit par la plantation d'arbres. En périphérie des centres urbains, les pertes de terres agricoles sont souvent attribuables à la croissance des surfaces artificielles.

L'Estrie** fait partie des régions qui ont comptabilisé le plus de pertes de terres agricoles, tout comme le Bas-Saint-Laurent, Chaudière-Appalaches et l'Abitibi-Témiscamingue. En Estrie, 87 km^2 de terres agricoles ont été perdus entre les décennies 2000 et 2010. Toutes les MRC de l'Estrie ont connu une diminution nette de leurs terres agricoles.

La majorité de ces pertes (83 %) sont dues à l'enfrichement ou à la plantation d'arbres alors qu'une moindre proportion de ces pertes (16 %) a été artificialisée. C'est dans le Haut-Saint-François que l'enfrichement a été le plus marqué. Les secteurs où l'artificialisation a été la plus importante sont Sherbrooke et le Val-Saint-François.

La conversion des terres agricoles en forêt est un phénomène qui ne date pas d'hier dans la région. Il s'est amorcé dans les années 1950 avec la combinaison du déclin du nombre de fermes, l'augmentation de la productivité et les programmes de reboisement. Logiquement, l'agriculture s'est concentrée sur les terres les plus propices. Si le nombre de fermes est aujourd'hui plus stable et les terres les moins propices ont déjà été abandonnées, d'autres facteurs viennent expliquer que les terres cultivées continuent de disparaître au fil du temps (spéculation, villégiature, etc.)

Plusieurs outils se mettent lentement en place pour limiter l'artificialisation des terres agricoles et pour tenter de contrer l'enfrichement (par exemple : les nouvelles orientations gouvernementales en aménagement du territoire qui limitent l'étalement urbain, l'implantation de « taxes sur les friches » par les municipalités, le projet de caractérisation estrien des friches agricoles, l'intention de surveiller les transactions de terres agricoles par le gouvernement, etc.).



Photo : La Tribune

Parallèlement, de grands projets d'infrastructures liés à l'augmentation de la population et des besoins énergétiques viendront inéluctablement gruger nos terres cultivées (lignes hydro-électriques, voie de contournement ferroviaire, projets éoliens, élargissement de routes, etc.)

Il y a encore bien des défis pour atteindre le « zéro perte nette » de terres agricoles!

**Source : statistique.quebec.ca/fr/communique/artificialisation-terres-perte-surfaces-agricoles-plusieurs-regions-quebec*

***incluant les MRC de Brome-Missisquoi et Haute-Yamaska.*

Voyage de Noël de la relève

Sarah Mailhot, conseillère à la vie syndicale

SYRAE
Syndicat de la relève agricole de l'Estrie

Montez à bord de l'autobus du Syndicat de la relève agricole de l'Estrie (SYRAE) pour une journée de découvertes et d'apprentissages en Beauce. Le samedi **7 décembre**, la tournée s'arrêtera à La Ferme Hum-And-Son inc. qui produit des poulets de chair à Saint-Malachie et à la Ferme Ricolanne de Lac-Etchemin, ferme serricole et centre jardin. Une ferme laitière pourrait s'ajouter.

L'événement est gratuit pour les membres du SYRAE et est offert à 100 $ aux non-membres. Le trajet en autocar partira des bureaux de l'UPA-Estrie. Le dîner est inclus. Détails et inscription via la page Facebook du SYRAE!
Devenir membre : fraq.quebec

Commission de protection du territoire agricole

Bilan annuel des activités en Estrie

Lise Got, conseillère à l'aménagement du territoire

La Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) a rendu public l'automne dernier son rapport d'activité pour l'année 2023-2024. Un survol des décisions rendues en Estrie* durant cette période nous permet de mieux savoir ce qui se passe dans la zone agricole de notre région.

Entre avril 2023 et mars 2024, la CPTAQ a rendu 167 décisions. De ce nombre, 107 demandes ont été autorisées en totalité ou partiellement, ce qui représente 64 % des demandes. Le nombre de demandes a diminué par rapport à l'année précédente, mais le taux d'autorisation reste sensiblement le même.

Les demandes les plus courantes en Estrie portent sur les nouvelles utilisations autres qu'agricoles, les morcellements de ferme et les utilisations accessoires à des activités agricoles.

Les demandes visant une nouvelle utilisation non agricole ont été autorisées à 56 %. Quant à elles, les utilisations accessoires ou leur agrandissement ont été accordés à 86 %. Enfin, 48 % des demandes de morcellement de ferme ont été autorisées.

Des 4 demandes d'exclusion présentées, une seule a été autorisée.

Voici le bilan des recommandations formulées par les différents intervenants lorsque la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (LPTAA)* le requiert :

- Des demandes individuelles nécessitant une recommandation municipale, 99 % ont reçu une recommandation favorable.
- Des demandes de nature collective (municipalité, ministère, Hydro-Québec, etc.), 82 % ont reçu une recommandation favorable de leur MRC.
- Les Fédérations régionales de l'UPA* ont transmis une recommandation favorable pour 56 % des projets émanant d'organismes publics (le taux d'avis favorables des fédérations régionales est de 65 % à l'échelle du Québec).

**Les statistiques présentées s'appliquent à la région de l'Estrie incluant les MRC de Brome-Missisquoi et Haute-Yamaska.*

Conservation à des fins environnementales dans la zone agricole

Récemment, un jugement de la Cour supérieure (*Fondation pour la sauvegarde des écosystèmes du territoire de la Haute Yamaska c. Cour du Québec*, 2024 QCCS 3036) est venu confirmer le principe indiquant qu'en zone agricole, l'utilisation d'un lot comme aire protégée à des fins de conservation requiert l'autorisation de la CPTAQ en vertu de l'article 26 de la LPTAA.

Article 26 : « *Sauf dans les cas et conditions déterminés par règlement pris en vertu de l'article 80, dans une région agricole désignée, une personne ne peut, sans l'autorisation de la Commission, utiliser un lot à une fin autre que l'agriculture* ».

Le jugement précise qu'il existe une distinction entre le fait de laisser passivement le terrain sous couverture végétale (ce qui est présumé être de l'agriculture selon la Loi) et le fait de poser un geste concret qui vise à interdire officiellement toute forme d'agriculture sur le lot. Les propriétaires de terres agricoles doivent donc obtenir une autorisation de la CPTAQ avant de créer une aire protégée à des fins de conservation.



Photo : Nature Cantons-de-l'Est

Dans les prochains mois, nous verrons certainement de telles demandes d'autorisation être déposées à la Commission. Cette clarification par les tribunaux nous permettra d'avoir un portrait plus clair des servitudes de conservation enregistrées en territoire agricole. Jusqu'à maintenant, il était difficile d'évaluer l'ampleur de la conservation à des fins environnementales en zone agricole.

Bienvenue à Eve Bélanger

Etienne Frémond, directeur régional



Nous avons le plaisir d'annoncer la nomination d'Eve Bélanger au poste d'agente régionale pour l'ARTERRE. En fonction depuis le 24 août, Mme Bélanger possède une solide formation académique et un parcours riche en expériences dans le domaine de l'environnement et de l'agriculture.

Elle détient une maîtrise en gestion de l'environnement de l'Université de Sherbrooke (2020), un certificat en action communautaire de l'Université de Montréal (2007) et un baccalauréat en anthropologie de l'Université de Montréal (2004). Elle a également suivi des formations continues, notamment en agroécologie à l'Université Laval. Son parcours professionnel l'a amenée à occuper des fonctions variées incluant son rôle récent de coordonnatrice aux partenariats pour le Corridor appalachien et de chargée de cours à l'Université Bishop's, où elle enseigne actuellement au programme *Sustainable Agriculture and Food Systems (SAFS).*

Elle a aussi acquis une expérience précieuse en tant qu'agricultrice propriétaire d'une ferme au New Hampshire, où elle a supervisé l'ensemble des opérations, de la production à la mise en marché, renforçant ainsi ses compétences en entrepreneuriat.

Eve Bélanger se distingue par son expertise en gestion de projet, concertation et mobilisation, ainsi que par sa capacité à travailler avec divers partenaires du milieu agricole et environnemental. Sa vision et ses compétences seront des atouts précieux pour l'ARTERRE en Estrie. Nous sommes convaincus qu'elle saura contribuer au développement et à la pérennité de nos projets agricoles. Nous lui souhaitons beaucoup de succès dans ses nouvelles responsabilités.

Dépôt de la pétition à l'Assemblée nationale

2015 signataires demandent la tenue d'un BAPE pour la voie de contournement ferroviaire de Lac-Mégantic

Valéry Martin, conseillère aux communications

La Coalition des Victimes Collatérales, la Fédération de l'UPA-Estrie et le Syndicat des Producteurs forestiers du Sud du Québec se réjouissent du dépôt à l'Assemblée nationale de la pétition demandant au gouvernement caquiste de tenir un BAPE dans le dossier de la voie de contournement compte tenu des nouvelles informations obtenues depuis 2019.

Les preuves continuent de s'accumuler. Il n'y a pas d'acceptabilité sociale. Grâce à des volontaires engagés, plus de 2000 signatures (1579 en version papier et 436 en version électronique) provenant majoritairement des citoyens de la région ont été recueillies.



Comment peut-on affirmer que mettre la santé et la sécurité des citoyens à risque avec un tracé inférieur au tracé actuel est dans l'intérêt public? Comment peut-on affirmer que mettre à risque la qualité et la quantité d'eau potable pour des centaines, voire des milliers de citoyens, est dans l'intérêt public?

Le gouvernement du Québec doit réagir et ne pas laisser le Fédéral et la compagnie ferroviaire (CPKC) créer, en toute connaissance de cause, une autre catastrophe pour une population qui a assez souffert et qui se désole de ne pas être écoutée.

Merci aux signataires et aux volontaires! Nous suivons la situation de près. Nous vous tiendrons informés des développements, s'il y a lieu.

Prendre soin de soi pour bien prendre soin des autres

Karina Bourque, technicienne en ressources humaines
Valérie Giguère, préventionniste en SST
Centre d'emploi agricole de l'Estrie

Le 10 octobre dernier marquait la Journée mondiale de la santé mentale. À cette occasion, nous souhaitons vous rappeler les services et outils disponibles pour prendre soin de vous et de vos proches. Consultez-les en numérisant le code QR ou en visitant le site de l'Union www.upa.qc.ca et en cherchant les mots « Ressources d'aide ».

En agriculture, on a souvent tendance à accorder plus d'importance à la santé physique qu'à la santé mentale, alors que les deux sont tout aussi essentielles. Les entrepreneurs agricoles font face à de nombreux défis, qu'il s'agisse de gestion financière, de changements climatiques, d'enjeux environnementaux ou encore de la conciliation travail-famille. Ces responsabilités peuvent s'avérer lourdes. Il est donc essentiel de pouvoir compter sur un bon réseau de soutien pour briser l'isolement, réduire le stress et alléger la charge mentale. Pouvoir décrocher lorsque la pression devient trop forte est tout aussi important pour préserver son bien-être.

Par ailleurs, une récente étude réalisée par la firme Léger pour le compte des Agricultrices du Québec révèle que 90 % des agricultrices interrogées vivent avec une charge mentale élevée ou très élevée.

Un article publié dans La Tribune le 9 octobre traite de la surcharge mentale et du travail invisible des femmes dans le secteur agricole. Véronique Guizier, présidente des Agricultrices de l'Estrie et copropriétaire de la Ferme Erb – La Grange Maraîchère à Magog, ainsi qu'Émilie Turcotte-Côté, propriétaire des Jardins d'etc. à Bury, ont été interrogées. Nous pouvons y lire que :

« (…) seulement 27 % des propriétaires ou copropriétaires des entreprises agricoles au Québec sont des femmes. Mais il y a pratiquement une femme dans chaque ferme » - Véronique Guizier.

Le Service de santé et de sécurité du travail de l'UPA vous propose un webinaire axé sur l'importance d'écouter les gens autour de nous. Intitulée *« Comment ça va aujourd'hui? »*, cette présentation nous rappelle que souvent un « Ça va! » peut être une réponse automatique, mais qui peut aussi cacher un problème dont la personne n'ose pas toujours parler. Visionnez-le ici : vimeo.com/766594478.

Enfin, au bas de la section Santé psychologique du site de l'Union, vous trouverez un questionnaire pour vous aider à analyser comment va votre équilibre entre vie personnelle et professionnelle. En répondant à quelques questions, vous saurez où vous vous situez et recevrez une rétroaction concernant cet équilibre.

En somme, la santé mentale en agriculture mérite autant d'attention que la santé physique. Face aux nombreux défis que rencontrent les agriculteurs et les agricultrices, il est crucial de prendre du recul, de s'entourer d'un bon réseau de soutien et de ne pas hésiter à utiliser les ressources disponibles.

N'oubliez pas : il est essentiel de prendre soin de soi pour continuer à prendre soin des autres.



Obstruction des drains souterrains par des amas racinaires

Chloé Boucher-Ravenhorst, ing., agr.
Direction régionale de l'Estrie, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ)

L'obstruction des systèmes de drainage agricole par des amas racinaires provenant non seulement d'arbres ou d'arbustes, mais également des cultures de couverture ou des cultures principales est un problème connu. Ce blocage est influencé par plusieurs facteurs agissant seuls ou en combinaison :

- une déficience dans le système de drainage;
- la proximité des drains avec des espèces à enracinement profond;
- toute activité humaine ou condition environnementale favorisant un fort développement racinaire, comme le semis hâtif ou le gel tardif.

Afin d'informer et de mieux outiller le secteur agricole quant aux types de racines et aux facteurs de risque influençant l'obstruction des drains agricoles, le MAPAQ souhaite recueillir des informations sur le sujet avec des cas réels de la saison de culture 2024.

N'hésitez pas à contacter l'équipe de la Direction régionale de l'Estrie si vous constatez un blocage causé par les racines lors de vos travaux de réparation de drains cet automne. Nous vous remercions à l'avance de contribuer à cet effort collectif!

Information :
Gabriel L. D. Weiss, agr.
Conseiller en plantes fourragères
et en plantes produites à des fins bio-industrielles
819 583-0780, poste 4752
gabriel.weiss@mapaq.gouv.qc.ca

Geneviève Régimbald, agr.
Conseillère en grandes cultures et en santé des sols
819 820-3001, poste 4302
genevieve.regimbald@mapaq.gouv.qc.ca

~~~



Photo : Dany Mayrand, producteur agricole

À mettre à votre agenda

Journées acéricoles 2025

C'est sous le thème *Vers l'amélioration de nos pratiques* que les Journées acéricoles se tiendront le 16 janvier à l'Hôtel Chéribourg d'Orford et le 18 janvier à la Polyvalente Montignac de Lac-Mégantic.

Il sera question de l'adaptation des techniques d'entaillage, de l'utilisation optimale du concentrateur, de la gestion adéquate des eaux de lavage ainsi que de l'accroissement de la résilience des érablières face aux insectes ravageurs et aux plantes envahissantes. Les participants pourront aussi s'inspirer de la vision d'une entreprise innovante. Les inscriptions sont à venir.


~~~

Les gaz de lisier sont mortels

Équipe de santé au travail de la Direction de santé publique de l'Estrie

Le terme lisier est utilisé pour définir un mélange de selles et d'urines d'animaux. La fermentation du lisier produit un mélange de gaz qui peut être toxique, inflammable et explosif. Ce mélange de gaz contient du dioxyde de carbone (CO_2), du sulfure d'hydrogène (H_2S), du méthane (CH_4) et de l'ammoniac (NH_3).

Ces gaz emmagasinés sont libérés brusquement lors de différentes manipulations du lisier : brassage, pompage, vidange des dalots, retour dans les conduits, marche dans le lisier, etc. En quelques secondes, des concentrations dangereuses, voire mortelles, peuvent être atteintes.

L'intoxication au sulfure d'hydrogène dépend de sa concentration. À faible concentration, il se dégage une odeur d'œufs pourris. Les premiers symptômes qui peuvent apparaître sont des maux de tête, des nausées et une irritation des yeux. Ensuite, au bout de 2 à 5 minutes, une perte de l'odorat et une irritation des voies respiratoires peuvent survenir. À plus haute concentration, des vertiges, des troubles de l'équilibre, des étourdissements et de la douleur abdominale peuvent être ressentis. À très forte concentration, soit 500 ppm, une perte de conscience survient en seulement 2 inspirations; une asphyxie et le décès sont possibles en 15 minutes à 4 heures. Au-delà de 1000 ppm, la perte de conscience est immédiate ainsi que le décès.

Plusieurs facteurs influencent les effets sur le travailleur :

- Concentration de la substance : temps de fermentation, ventilation, brassage, pompage
- Substances présentes
- Durée de l'exposition
- Fréquence respiratoire
- Susceptibilité individuelle
- Mesures préventives



Mesures préventives :

- Installation d'une préfosse à l'extérieur des bâtiments
- Conception pour faire les réparations et l'entretien de l'extérieur (exemple : treuil pour sortir la pompe et raccordement fait de l'extérieur)
- Sécurisation de l'accès (exemple : trappe cadenassée)
- Ne pas entrer dans un espace clos où du lisier s'accumule
- Ventilation
- Identification des dangers et des mesures de prévention (par exemple : procédure d'entrée)
- Analyse de l'air et protection respiratoire
- Mesures de sauvetage et équipements nécessaires

Pour avoir davantage d'informations, n'hésitez pas à communiquer avec l'équipe de santé au travail au 819-829-9772, poste 38600 ou au santeautravail.ciussse-chus@ssss.gouv.qc.ca.

~~~

Collecte de fonds pour Au cœur des familles agricoles (ACFA)



Le 14 septembre dernier, Les Éleveurs de porcs de l'Estrie ont tenu la 2e journée Poutine cochonne à la boucherie Le Porc Des Roy de Danville. Cet événement festif a non seulement permis de rassembler la communauté autour d'un plat emblématique, mais aussi de contribuer activement à une cause essentielle. Grâce à la générosité des partenaires, un montant de 28 000 $ a été remis à ACFA.
~~~

Des conseillers à vos côtés pour une agriculture durable

Danielle Giroux, directrice générale, LL. B, M. Sc.
Club agroenvironnemental de l'Estrie

Au Club agroenvironnemental de l'Estrie, nous mettons tout en œuvre pour offrir un service personnalisé et attentionné à nos producteurs. Notre engagement : être à l'écoute et adapter nos services pour répondre aux besoins spécifiques de chacun. Cette année, notre priorité est d'améliorer la qualité de notre accompagnement, en enrichissant les compétences de notre équipe et en développant de nouveaux services.

L'arrivée de trois nouveaux conseillers, d'un ingénieur et d'une adjointe administrative a insufflé un vent de fraîcheur à notre équipe, apportant une dynamique renouvelée et des compétences variées. Ces ajouts nous permettent de mieux soutenir les producteurs face aux défis actuels.

La diversité de notre équipe est un véritable atout. Composée d'agronomes, de techniciens, d'un ingénieur et d'un biologiste, elle se distingue par sa capacité à innover pour une agriculture plus respectueuse de l'environnement. Pour chaque producteur, deux conseillers sont attitrés, créant des équipes-client dédiées qui assurent un suivi de qualité et une continuité dans l'accompagnement. Cette approche nous permet de proposer des perspectives diversifiées et des conseils personnalisés à chaque entreprise agricole, pour mieux relever les défis rencontrés et optimiser la rentabilité des services offerts.

Portés par des valeurs de professionnalisme, de passion et de collaboration, nos conseillers cultivent chaque jour un esprit de cohésion qui nous permet de mieux travailler ensemble pour vous accompagner. Cet esprit d'équipe, nourri par la confiance et le partage, est au cœur de notre succès commun.



L'équipe du Club agro s'est réunie cet automne pour une journée de formation enrichissante entre collègues. Un moment de partage, d'apprentissage et de renforcement des liens pour mieux vous accompagner dans vos projets.

Les conseillers du Club viendront prochainement rencontrer les producteurs pour recueillir les données nécessaires au Plan agroenvironnemental de fertilisation (PAEF).
C'est l'occasion idéale pour leur faire part de vos besoins!

Si vous souhaitez profiter de notre expertise et d'un accompagnement sur mesure, n'hésitez pas à contacter l'un de nos conseillers. Nous serons ravis de vous accompagner vers un avenir agricole plus prometteur.

Club agroenvironnemental de l'Estrie : 819 820-8620, club-info@cae-estrie.com.

~~~

Journée des élevages au pâturage

Le **22 novembre** prochain à l'Épervier de Coaticook. Vous y entendrez Greg Judy, producteur ovin et bovin, conférencier et auteur américain. Il parlera notamment d'adaptation aux changements climatiques ainsi que de prévention et de réduction de la compaction des sols.

D'autres sujets comme les enclos d'hivernage et la génétique ovine seront également abordés pendant la journée.



Billets en vente sur : www.lepointdevente.com/billets/jep2024
~~~

Réduction du coussin de sécurité des entreprises laitières

Eve-Marie Pigeon, agr., conseillère en gestion agricole
Groupe conseil agricole de l'Estrie

Offrant des services en gestion variés, le Groupe conseil agricole de l'Estrie est reconnu pour les analyses de groupe d'entreprises laitières. L'analyse des résultats de l'étude, conjointement réalisée avec d'autres groupes conseils, démontre que l'année 2023 a présenté plusieurs défis à nos producteurs. On en constate l'impact sur les résultats financiers.

Échantillon

L'étude a porté sur 182 entreprises laitières réparties dans 4 régions, dont l'Estrie. Ces entreprises ont un revenu laitier brut qui représente un minimum de 65 % du chiffre d'affaires total. Le quota détenu est inférieur à 400 kg.

	2023	2022	2021
Nombre de vache	106,9	102,1	100,8
Quota détenu (kg)	128,1	120,7	114,6
Hectares cultivés	161,1	160,7	158,1

On constate une hausse du quota détenu depuis les deux dernières années, grâce aux dons de quota et à l'augmentation de la disponibilité lors des achats de 2023. Les entreprises ont investi environ 390 000 $ durant la dernière année! Ce chiffre pourrait vous surprendre, car le sujet de l'heure était les hausses des taux d'intérêt! Les montants investis dans le quota et la terre ont presque doublé par rapport à 2022.

Capacité de remboursement (résultats présentés en pourcentage des revenus)

	2023	2022	2021
Revenus ($)	1,3 M	1,2 M	1,1 M
Charges (%)	63	60	61
Masse salariale (%)	13	12	13
Capacité de remboursement (%)	24	28	26
Paiement capital et intérêt (%)	23	20	20
Solde résiduel (%)	1	8	6

Les revenus sont toujours à la hausse, en partie attribuable aux ventes de lait plus importantes et au prix des veaux et des vaches de réforme. Il est à noter que la compensation fédérale n'est pas comptabilisée dans les revenus. Elle représentait environ 50 000 $ pour l'entreprise moyenne. Nous la traitons comme une subvention à l'investissement considérant qu'elle sert à soutenir les producteurs à la suite des pertes de parts de marché dans les accords commerciaux internationaux.

Le taux de charge est plus élevé, expliqué par l'inflation dans chacun des postes de dépenses.

Les paiements de la dette ont aussi subi une hausse. Personne n'est surpris de lire qu'il s'agit de la portion des intérêts qui est en cause.

Le solde résiduel de 2023 ne permet pas aux entreprises de compter sur un coussin de sécurité pour pallier les imprévus ni autofinancer les investissements. Dans notre échantillon, 59 % des entreprises avaient un solde résiduel négatif.

Si vous souhaitez davantage d'information sur les résultats de l'analyse, n'hésitez pas à nous contacter!



Gala des Agricultrices du Québec

Julie Grégoire, fière candidate de l'Estrie

Véronique Guizier, présidente des Agricultrices de l'Estrie

C'est avec enthousiasme que le conseil d'administration des Agricultrices de l'Estrie a choisi Julie Grégoire comme candidate de l'Estrie pour l'édition 2024 du Gala des Agricultrices du Québec (AQ) tenu le 26 octobre dernier à Rivière-du-Loup. Elle n'a pas gagné, mais son portrait inspirant mérite d'être partagé.



Le gala vise à rendre hommage au travail exceptionnel des agricultrices au sein de leur entreprise et dans leur milieu. Il témoigne du leadership féminin en agriculture en soulignant l'excellence des entrepreneures agricoles et leur contribution à l'agriculture québécoise et de la place toujours plus grande qu'elles y occupent.



Julie Grégoire est agronome. Elle est titulaire d'un baccalauréat en agronomie, profil sciences animales, ainsi que d'une maîtrise en comportement et bien-être animal de l'Université Laval. Propriétaire unique de l'entreprise laitière LPJA, elle s'est démarquée en créant sa propre entreprise laitière, indépendamment de celle de son conjoint, Philipp Stirnimann, tout en élevant sept enfants. Grâce à l'achat de quota et à l'installation prochaine d'un second robot de traite, son entreprise connaît une expansion notable. Julie s'implique aussi dans sa communauté. Elle est administratrice au sein du Syndicat local de l'UPA de Coaticook et participe à des comités scolaires.

L'agricultrice est passionnée, innovante et a plein de beaux projets en tête. Son parcours offre un modèle inspirant pour l'agriculture au féminin. Julie Grégoire représente une excellente porte-parole qui dévoile à qui veut l'entendre ses secrets de conciliation travail-famille.

Nouvelle campagne de marketing Tellement plus que des agricultrices

Un des quatre visages d'agricultrices choisis pour la nouvelle campagne publicitaire des AQ est Karine Vachon, acéricultrice et productrice de grandes cultures en Estrie. Elle jongle avec un lot de responsabilités, dont la gestion de son érablière, la gestion des parcelles, la participation à divers projets environnementaux.

De plus, Karine fait maintenant partie du conseil exécutif de la Fédération de l'UPA-Estrie. Elle est également vice-présidente des Producteurs de grains de l'Estrie. Découvrez la campagne promotionnelle sur tellementplus.ca.



Journée pour elles, le 29 novembre

- Conférence de Steve Proulx : Créateur de son bonheur
- Atelier de Geneviève St-Jacques-Thériault des AQ : L'importance de créer des liens dans sa communauté
- Panel et réseautage

Suivez la page Facebook des Agricultrices de l'Estrie pour les détails.



Vous avez des questions? Communiquez avec nous à agricultricesestrie@outlook.com ou avec Valérie Giguère, conseillère à la vie syndicale, au 819 346-8905, poste 5131.

30e Journée laitière de l'Estrie

19 novembre 2024

Tarifs et inscriptions

Producteur : 30 $ taxes incluses, plus frais de service

Étudiant : 25 $ taxes incluses, plus frais de service

Intervenant : 50 $ taxes incluses, plus frais de service

Pour vous inscrire : lepointdevente.com

Ou numérisez le code QR avec votre téléphone

Les Producteurs de lait de l'Estrie

Complexe Steve L. Elkas
4230, rue Bertrand-Fabi, Sherbrooke Qc J1N 1X6

9 h 15 Accueil

10 h Santé des veaux : Est-on trop tolérant face à la pneumonie?
Virginie Filteau, cheffe des services techniques vétérinaires, Vétoquinol Canada

10 h 50 Stratégie génétique globale pour maximiser chaque naissance
Sylvain Lefebvre, directeur du développement des affaires, CIAQ
Frédéric Fillion, conseiller stratégique, CIAQ

11 h 35 L'élevage des animaux de remplacement, combien ça « veau »?
Eve-Marie Pigeon, agronome, Groupe conseil agricole de l'Estrie

12 h 10 Dîner et soulignement de la 30e Journée laitière de l'Estrie

13 h 15 Mythes et réalités sur la lutte contre les changements climatiques
Julie Duquette, agronome, conseillère en environnement, UPA-Estrie

13 h 55 Les producteurs, au coeur de la démarche du Laboratoire vivant – Lait carboneutre
Jacques LeBlanc, agronome, directeur du Laboratoire vivant - Lait carboneutre, Novalait
Marie-Pier Landry, agronome, chargée de projets en plantes fourragères pérennes, CIARC
Véronique Lévesque, productrice, Ferme Morine

14 h 40 Le semis par drone, une nouvelle option pour les entreprises de Coaticook
Catherine Patenaude et Alexandra Poulin-Brodeur, techniciennes en plantes fourragères pérennes – pilotes, CIARC

15 h 10 La santé psychologique; un élément essentiel à votre projet agricole
Myléna Larivière, travailleuse de rang, Au cœur des familles agricoles

15 h 30 Services du Centre d'emploi agricole
Steven Lemay, coordonnateur, Centre d'emploi agricole de l'Estrie

Service d'accompagnement proAction

Les Producteurs de lait du Québec (PLQ) assumeront le coût des deux premières heures du service Accompagnement proAction aux 2 ans. Lactanet facturera ces deux heures directement aux PLQ et facturera les heures excédentaires ainsi que les frais de visite au producteur, s'il y a lieu. Pour bénéficier de ce service, adressez-vous à votre technicien ou conseiller Lactanet ou, si vous n'êtes pas client chez Lactanet, au service à la clientèle au 1-800-BON-LAIT (1 800 266-5248).

Et pourquoi ne pas en profiter pour fractionner et planifier ces heures en même temps que les visites régulières? Ainsi, il y aura économie de déplacement et possibilité de vérification de vos dossiers proAction de façon périodique.



Exposez à la Grande foire des Saveurs

Valérie Martin, responsable administrative et aux communications
Conseil de l'industrie bioalimentaire de l'Estrie (CIBLE)

Organisée par le CIBLE, gestionnaire de l'identifiant régional Créateurs de saveurs Cantons-de-l'Est, la Grande foire des Saveurs est une occasion unique de découvrir des produits d'ici. Cet événement rassembleur, festif et convivial se veut un espace propice aux multiples opportunités. Maillages, partenariats, réseautage, contrats, échanges et partages. La Grande foire des Saveurs souhaite atteindre un objectif de 80 exposants bioalimentaires, principalement des Cantons-de-l'Est.

31 janvier de 13 h à 19 h (ouvert aux professionnels)
1er février de 10 h à 16 h (ouvert au public)
Centre de foires de Sherbrooke : 1600, boul. du Plateau-Saint-Joseph, Sherbrooke



Le lien pour vous inscrire est disponible sur la page Facebook des Créateurs de saveurs Cantons-de-l'Est.
Information : Sabrina Rhéaume, sabrina@cible-estrie.org ou 819 346-8905, poste 5105.

Nouvelle certification pour les restaurants privilégiant les produits de la région

La certification Restaurant Saveurs Cantons-de-l'Est regroupe les restaurateurs qui, accompagnés par le CIBLE, travaillent à compléter l'expérience gourmande de l'Estrie par une offre de restauration authentique au terroir régional.

Le lancement convivial de cette certification, prévu le **20 novembre** de 14 h à 16 h au restaurant Le Vintage 5080 à Sherbrooke, sera l'occasion idéale pour favoriser le maillage entre restaurateurs et producteurs de la région. Cet événement permettra non seulement de découvrir la certification, mais aussi de créer des liens et de renforcer les collaborations entre ces acteurs clés du milieu gastronomique.

Information : Malika Asselin-Côté, malika@cible-estrie.org ou 819 346-8905, poste 5141.

Bientôt la saison des marchés publics de Noël

Du **9 novembre à la mi-décembre**, près de quarante marchés prendront place dans les Cantons-de-l'Est, offrant une vaste sélection de produits locaux. Plus de la moitié des kiosques sont des kiosques gourmands, mettant en valeur les produits alimentaires de la région et permettant aux visiteurs de découvrir la richesse des saveurs locales. Pour simplifier vos sorties et ne rien manquer de ces événements festifs, consultez le calendrier des marchés de Noël de la région sur createursdesaveurs.com.